

OBJECTIFS

- Appréhender les dangers des produits chimiques
- Connaître les risques pour la santé liés aux produits chimiques présents dans l'entreprise
- Savoir se protéger en utilisant les moyens de prévention et de protection mis en place
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident

PARTICIPANTS

Salariés d'entreprises adhérentes à l'AIST 21 :

- Opérateurs/techniciens en industrie (production, entretien, maintenance...)
- Tout personnel manipulant des produits chimiques

PROGRAMME

- Définition du risque chimique et lien avec l'activité professionnelle
- Les voies de pénétration et d'exposition aux produits chimiques
- Les risques pour la santé
- Les moyens de protection collective et individuelle
- Conseils de prévention (Règles d'hygiène, Conduite à tenir en cas d'accident)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Diaporama

DUREE : 1 heure par groupe

LIEU : dans l'entreprise

TAILLE DES GROUPES : de 4 à 10 personnes par groupe

INTERVENANT : Toxicologue de l'AIST 21

TARIF :

- Entreprises de 1 à 9 salariés : prestation incluse dans la cotisation annuelle à l'AIST 21
- Entreprises de plus de 10 salariés : **375 € HT la demi-journée** soit 450 € TTC

Formation imputable sur le plan de formation professionnelle continue. Organisme de formation n° 26 21 00437 21 - référencé Datadock.

Toute inscription annulée moins de 8 jours ouvrables avant le début du stage et tout retard à la formation seront facturés à 60 % du coût unitaire (dépense non imputable au titre de la formation professionnelle continue).

L'AIST 21 ne saurait être tenue pour responsable de l'annulation d'un stage le jour même, du fait de l'absence d'autres stagiaires.